APPEL A COMMUNICATIONS

ECRITURE(S) ET PAROLE(S) AU MOYEN AGE



Tropaire de Saint-Martial de Limoges, XIe siècle, neumes aquitains
BnF, Manuscrits latins.

Journée d'études des jeunes chercheurs en philosophie médiévale (STUDIUM)

NOUVELLE DATE : 14 JUIN 2016

PARIS

LEM
LABORATOIRE D'ÉTUDES SUR LES MONOTHÉISMES
UMR 8584

centre Jean Mabillon
École nationale des chartes

École Pratique des Hautes Études

Le thème choisi porte sur les rapports de l'oral et de l'écrit, de la Parole et des Ecritures, de la pensée et de son expression matérielle, dans le temps long du Moyen Age. Un premier axe sera celui de la méthodologie historique : nous avons accès aux auteurs médiévaux *via* des éditions critiques donnant l'illusion d'une œuvre scientifiquement fixée. Or nombre d'*auctores* n'ont jamais écrit, confiant à un scribe la transcription de leurs dires ; d'autres ont surtout enseigné ; presque tous ont légué des œuvres mouvantes. Une interprétation vraie est-elle pensable ? Au-delà de la philosophie, cette question intéresse l'histoire littéraire et musicale.

Cette problématique s'accentue dans le cas des systèmes de Paroles et Ecritures des « trois religions du Livre » – les Ecritures bibliques comme Parole vivante et écritures *inspirées*, tirant leur origine de la voix prophétique ; le Coran comme recueil d'écritures normatives révélées *comme écritures* ; les Evangiles issus des cycles de prédication catéchétique, restituant l'enseignement non-écrit du Christ. L'histoire de la prédication entre ici pleinement dans ce thème. Mais la révélation, l'inspiration, la Parole sacrée ne sont pas l'apanage des religions d'origine judaïque. Du Véda au *Corpus Hermeticum*, la Parole inspirée ou mythique n'est-elle pas à la source des religions et des sagesses humaines ? La philosophie rationnelle même ne tire-t-elle pas son origine du mythe, qu'elle élucide ou invalide ? Et même lorsque cette dernière se veut autonome, elle repose sur des figures et des textes fondateurs. Sagesses religieuses et philosophiques reposent-elles sur le même rapport à la parole ?

Le thème de cette année rejoint celui de 2014, « Science et sagesse au Moyen Age. Alors que la parole reçue et méditée est semence de sagesse, la parole proférée ouvre un espace social : elle crée une interaction essentielle à la recherche de la sagesse – on n'est pas sage seul. L'érudition au contraire est affaire d'individu : lecture et intelligence personnelle suffisent. Le passage à la lecture silencieuse est ainsi essentiel à l'émergence de la rationalité scolastique. La matérialité du livre est éloquente : de plus en plus, le livre s'organise pour une lecture solitaire et efficace. Son architecture se rationalise, les instruments de référence se multiplient, et se développe un système abréviatif caractéristique d'une culture où l'écrit est en voie d'autonomisation. La forme de l'écrit influe sur son contenu : la mode est-elle au traité, on cloisonne le savoir en disciplines scientifiques, correspondant chacune à un titre. Plus largement, la généralisation de l'écrit va de pair avec un affaiblissement du symbolisme théocentré, en faveur d'une pensée plus rationnelle et naturaliste. L'interrogation sur les rapports de la parole et de l'écriture au Moyen Age associe ainsi étroitement les enjeux historiques et philosophiques, et suscite l'ouverture vers de nombreuses disciplines connexes, de la codicologie à l'histoire des notations musicales en passant par la littérature et l'exégèse.

Organisation : Stéphane Loiseau (Paris IV Sorbonne), Laure Miolo (Lyon II), et Aude Studer (PSL : ENC, EPHE), pour Studium.

Modalités de candidature :

– Date limite d'envoi des propositions de communication : 20 mai 2016, par mail à l'adresse de l'Association studium.paris@live.com.

– Nous vous prions de joindre 2 documents séparés dans votre courrier électronique : un premier anonyme avec titre de la communication et résumé de 3000 signes maximum (pour une présentation de 20 minutes), un second avec titre de la communication, nom et prénom du candidat, adresse email, structure de rattachement, évaluation des frais de déplacement.

– Sans accusé de réception de notre part, n'hésitez pas à nous le signaler.

– Une réponse vous sera communiquée avant le 25 mai 2016.